



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

PROCES-VERBAL

Séance du 21 février 2023

A 20h00

Date de convocation : 16 février 2023

Présents : M. le Maire Nicolas SCHWEITZER

Mmes et Mrs BEREZIAT Fanny, PRABEL Jean-Claude, JANAUDY Laurent, JAMBOR Sylvie, CALMET Florent, PONCET Lucas, ONCUL Magali, PIZZINI Laetitia, MOISSONNIER Jennifer, GAILLARD Marie-Laure, COMMARET Marie, PERTUIZET Pierre, JANAUDY Cyrill, et FAVIER Monique

Procuration : CALMET Florent à MOISSONNIER Jennifer

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Monique FAVIER, secrétaire de séance

Le conseil municipal, réuni le 21 février 2023 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 17 janvier 2023 à l'unanimité des présents

2023-003

Comptes administratifs 2022

2023-004

Les Comptes administratifs 2022, présentés par Mme Fanny BEREZIAT, adjointe aux finances, laissent apparaître les résultats de clôture ci-dessous :

2023-005

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAUX
COMMUNE	- 110 912.22 €	+ 420 631.50 €	+ 309 719.28 €
LOTISSEMENT	- 32 032.68 €	+ 16 500.61 €	- 15 532.07 €
CCAS	+ 79.27 €	+ 2 092.43 €	+ 2 171.70 €
		Excédent global	+ 296 358.91 €

Les restes à réaliser en investissement du budget commune s'élèvent à 313 889.00 € pour les dépenses et 170 748.00 € pour les recettes et seront repris au BP 2023.

Hors de la présence de M. le Maire le conseil municipal vote à l'unanimité des présents :

- le compte administratif 2022 du budget «commune»
- le compte administratif 2022 du budget «lotissement le Mollard»
- le compte administratif 2022 du budget « CCAS » (dissolution au 31/12/2022).

2023-006 **Comptes de gestion 2022****2023-007****2023-008**

Mme Fanny BEREZIAT présente les comptes de gestion de l'année 2022 des budgets commune, lotissement le Mollard et CCAS (dissolution au 31/12/2022) dressés par le receveur municipal. Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents :

- le compte de gestion 2022 du budget «commune»
- le compte de gestion 2022 du budget «lotissement le Mollard»
- le compte de gestion 2022 du budget CCAS.

2023-009**Matériel 2023 – Acquisition défibrillateur**

M. le Maire présente le devis de la société SCHILLER pour l'acquisition d'un défibrillateur en remplacement de celui en place actuellement devenant obsolète. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société SCHILLER d'un montant de 984.40 € HT, soit 1 181.28 € TTC, sollicite une subvention auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 01) et précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération « Matériel 2023 ».

2023-010**Accessibilité – Travaux sanitaires salle polyvalente**

M. Laurent JANAUDY, adjoint délégué aux bâtiments, présente les devis reçus pour la mise en accessibilité des sanitaires de la salle polyvalente. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte les devis suivants :

Société	Objet	Montant HT	Montant TTC
AC3CROPIER	Diagnostic et attestation	800.00 €	960.00 €
SARL Patrick DEDIANNE	Plomberie	740.45 €	888.54 €
SARL ARBANDESBORDES	Electricité	333.14 €	399.77 €
SARL Moiraud Neveu	Plaquiste - Peinture	1 420.00 €	1 704.00 €
AMRV POUPON Carrelages	Carrelage	788.50 €	946.20 €
Montant total Travaux		4 082.09 €	4 898.51 €

Il précise que les crédits nécessaires sont inscrits en reste à réaliser 2022 dans l'opération 183 « Accessibilité ».

2023-011**Bâtiments communaux – Chapelle de Bellor – Contrôle annuel électricité**

M. Laurent JANAUDY, adjoint délégué aux bâtiments, présente le devis de la société APAVE relatif au contrôle annuel des installations électriques de la chapelle de Bellor. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société APAVE relatif au contrôle annuel des installations électriques de la chapelle de Bellor pour un montant de 76.41 € HT, soit 91.49 € TTC.

2023-012**Centre multiculturel - Nomination expert**

M. Laurent JANAUDY, adjoint délégué aux bâtiments, informe qu'à la suite du sinistre constaté sur le bâtiment du centre multiculturel (effondrement de la structure de la toiture), la mairie a prononcé son recours à la garantie décennale découlant des travaux de restauration du local. Il informe également qu'il convient, pour la bonne gestion du dossier administratif, de nommer un expert spécialisé en construction. Il présente la proposition de mission d'expertise émise par le cabinet ATEC - M. Georges FROMAGE. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de nommer le cabinet ATEC - M. Georges FROMAGE - pour la mission d'expertise en construction consistant à assister la commune dans la procédure d'application de la garantie décennale liés aux travaux de restauration du centre multiculturel.

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Bibliothèque : Finalisation de la formation initiale de Mme Coline BUISSON le mardi 28 février 2023.

Animation cycle « Autour du textile » le samedi 4 mars 2023 de 9h00 à 13h00.
Cantine scolaire : Inscription de Mme Lyvia MOREIRA à une formation sur l'équilibre alimentaire en restauration collective en date du mercredi 5 avril 2023.
Ecole : Un livret d'accueil périscolaire à destination des familles des nouveaux élèves est en cours de rédaction.
Personnel communal : Arrêt maladie de M. Julien BRAIBANT depuis le 18 février 2023. M. Jérôme FERRAND est recruté ce jour en renfort.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Commission voirie : Compte-rendu de la réunion relative aux travaux d'entretien des chemins communaux.

Commissions cimetière, matériel, DECI et voirie / Réunion de travail prévue le jeudi 2 mars 2023 à partir de 19h00.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Atelier technique : Acceptation des devis suivants pour les travaux de réparation du plafond du local à la suite du sinistre avec l'entreprise CANNARD :

Plomberie : SARL Patrick DEDIANNE – 102.00 € HT, soit 122.40 € TTC

Electricité : SARL ARBANDESBORDES – 67.68 € HT, soit 81.22 € TTC

Plaquiste-Peinture : SARL MOIRAUD NEVEU – 610.00 € HT, soit 732.00 € TTC.

Local pompiers : Les travaux d'isolation du bâtiment par l'extérieure seront effectués durant le mois de mars. Le remplacement des portes a été réalisé, ainsi que la dépose des chéneaux.

Bâtiment de la Mairie : Remplacement de deux vannes thermostatiques.

Préau école : A la suite de la consultation des entreprises pour les travaux, l'analyse des offres aura lieu le lundi 6 mars 2023 à 20h00.

Présentation du devis de GROUPAMA pour une garantie dommage ouvrage.

Révision de la carte communale : A la suite de la transmission du dossier à la DREAL pour avis, la commune n'est pas soumise à l'évaluation environnementale. L'enquête public se déroulera durant le mois de juin 2023 (enquête public unique pour la carte communale et le zonage assainissement).

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Fêtes et Cérémonies : Présentation des devis pour l'acquisition de nouvelles illuminations et l'achat de vaisselles pour la salle polyvalente.

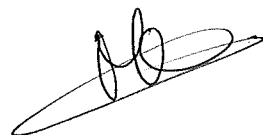
Comité consultation Action Sociale : Réunion le mardi 28 février 2023 à 19h00

Divers

SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) : Présentation du courrier de M. le Chef de Corps relatif à une demande de financement de matériel et équipements. Le conseil municipal demande à ce que lui soit présentés des devis pour étude.

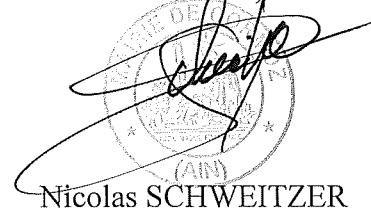
Date du prochain conseil municipal le mardi 14 mars 2023 à 20h00

Le/la secrétaire de séance



Mme Monique FAVIER

M. le Maire,



Nicolas SCHWEITZER



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
LISTE DES DELIBERATIONS
Séance du 21 février 2023
A 20h00

Numéro de délibération	Objet
2023-003	Budget Principal - Compte administratif 2022
2023-004	Budget Lotissement le Mollard - Compte administratif 2022
2023-005	Budget CCAS - Compte administratif 2022
2023-006	Budget Principal - Compte de gestion 2022
2023-007	Budget Lotissement le Mollard - Compte de gestion 2022
2023-008	Budget CCAS - Compte de gestion 2022
2023-009	Matériel 2023 – Acquisition défibrillateur
2023-010	Accessibilité – Travaux sanitaires salle polyvalente
2023-011	Bâtiments communaux – Chapelle de Bellor – Contrôle annuel électricité
2023-012	Centre multiculturel - Nomination expert